

**PROPOSITION D'ACTIVITE A L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX  
(OIBT)/PROJET GESTION DURABLE DE L'ASSAMELA DANS LE BASSIN DU CONGO**

**Soumise par le Gouvernement de la République du Congo**

**INTITULE : Mise en place d'un observatoire de l'exploitation de *P.elata*  
en République du Congo**

**RESUME**

La présente Activité, vise à mettre en place un observatoire de l'exploitation de *P.elata* en République du Congo. Les résultats attendus sont : (1) Le diagramme de circulation de l'information issue de l'exploitation forestière est construit, (2) Les informations à sécuriser sont identifiées, (3) l'architecture du système d'information est développé, (4) les données sont collectées et stockées, (5) Les utilisateurs du système d'information sont formés,

**AGENCE D'EXECUTION/MISE EN OEUVRE:** Centre National d'Inventaire et  
d'Aménagement des Ressources Forestières  
et Fauniques(CNIAF)

**AGENCE COLLABORATRICE :** Direction Générale de l'Economie Forestière,  
Organe de Gestion CITES  
Forestiers du Nord Congo

**DUREE :** 12 mois.

**DATE DE LANCEMENT PROPOSEE** Juin 2014.

**BUDGET ET SOURCE DE FINANCEMENT PROPOSEE**

(a)	Contribution de l'OIBT	<b>130 000</b>	<b>US\$</b>
(b)	Contribution du Gouvernement		
	a. direct	<b>13 000</b>	<b>US\$</b>
	b. nature (bureaux, salaires des fonctionnaires)		
	<b>Total:</b>	<b>143 000</b>	<b>US\$</b>

## **Contexte et Origine de l'Activité**

L'exploitation forestière est une nécessité économique et écologique. Elle permet ainsi, au plan économique, aux Etats de tirer les recettes indispensables au développement de leur territoire et aux opérateurs économiques pratiquant cette activité de tirer des bénéfices substantiels pour leurs affaires. Il est établi que environ 48 % des arbres abattus dans le monde sont utilisés comme matière première dans l'industrie forestière (Roerhorst 2006).

Sur le plan écologique, en raison de plusieurs types de perturbations qu'elle entraîne, l'exploitation forestière participe à la modification de la structure et de la composition des peuplements. Dans certains cas, l'exploitation forestière a conduit à la rareté ou encore à la vulnérabilité de certaines espèces nobles (Tieguhong and Ndoye 2007; Karsenty and Gourlet-Fleury 2006).

Le commerce international des espèces de la vie sauvage, devenu la deuxième cause de disparition des espèces, après la perte des habitats naturels, a été soumis à l'encadrement inéluctable des règles protectrices du droit international de l'environnement. C'est dans cette perspective, que la Convention sur le commerce international des espèces de faunes et de flore sauvages menacées d'extinction encore appelée Convention de Washington, plus en sigle CITES, a été adoptée à Washington le 3 mars 1973, constituant ainsi le premier instrument juridique tentant de réguler et de concilier les nécessités du commerce international et de la protection des espèces sauvages.

La présente activité rentre en droite ligne, de la politique de gestion durable des ressources forestière mise en œuvre par le Gouvernement du Congo, dans sa composante transparence. Cette politique, sous tendue par la loi 16/2000 portant code forestier, est un cadre cohérent des activités, un outil destiné essentiellement à appliquer sur le terrain les éléments de cette politique.

L'activité rentre également en droite ligne avec les activités de la phase II du programme OIBT – CITES sur « la mise en œuvre de la CITES pour les espèces végétales et transparence dans le commerce et marché international du bois », et notamment les activités en rapport avec le renforcement du contrôle et le développement des systèmes de traçabilité.

### **1. Objectifs de l'Activité**

L'Activité a pour but de développer un observatoire sur l'exploitation et la transformation de l'Afromosia. L'observatoire a pour objectif d'une part, d'éclairer les décisions de gestion et d'aménagement et d'autre part de satisfaire les besoins d'information de la communauté scientifique. L'Activité se propose de mettre en place un dispositif capable de sécuriser et de faciliter le suivi de l'information relative à l'exploitation de l'Afromosia.

Une gestion durable de l'Afromosia, par la collecte, la saisie, le traitement, l'analyse et la diffusion des données et des informations en mettant en évidence les aspects de distribution spatiale.

## **2. Justification**

### **2.1. Problèmes à traiter**

Le Congo s'appuie sur l'aménagement forestier durable comme élément de pérennisation des forêts, et de conservation de la biodiversité. Il s'agit de développer des techniques et procédures prenant compte la multiplicité des acteurs de la gestion et la diversité des usages. L'évaluation forestière ne se limite donc plus à la connaissance du potentiel de production de bois d'œuvre mais aussi à la conservation des espèces menacées.

A l'instar des autres instruments juridiques multilatéraux, la CITES pose de manière fondamentale, le récurrent problème de sa mise œuvre concrète, surtout au niveau des ordres juridiques des différents Etats membres de cet accord international (Assembe 2009).

En d'autres termes, la question des rapports entre le système juridique international et la transposition et appropriation des règles qui le structurent au niveau des ordres juridiques domestiques, et le procédé de la traduction desdites normes internationales dans le corpus légal interne, ont toujours été l'objet des débats en droits international et national (Daillier & Pellet, 2002). Ceci, en dépit du fait que le principe de la primauté du droit international sur le droit interne, a été dégagé.

La production et le commerce international de l'Afromrosia sont régulés par un système des quotas annuels. De tels quotas doivent d'être basés sur des connaissances approfondies de son écologie, sa productivité et son potentiel en forêt naturelles ou plantées (CITES 2003). Il existe malheureusement un manque d'informations structurées sur ces aspects. L'étude conduite sur l'état des lieux a relevé des problèmes importants au niveau du contrôle depuis la forêt jusqu'aux points de sortie. Les structures en charge de la collecte et analyse des données statistiques ne font pas correctement leur travail, faute de matériel et de ressources adéquats. Les déficits relevés sont inhérents à la méconnaissance des qualités technologiques du bois d'Afromrosia et des rudiments de la Convention de Washington. Un renforcement des capacités des agents de contrôle dans ces aspects serait louable pour garantir une exploitation rationnelle de *P. elata* (Assembe 2009, Imbounou 2010).

Aujourd'hui, la sécurisation de l'information sur les données forestières, repose sur un contrôle de cohérence globale et un contrôle de terrain, que l'administration forestière n'est pas toujours en mesure de réaliser systématiquement et surtout efficacement. Il est donc opportun de mettre en place un dispositif capable de capter et d'intégrer les informations provenant des différents acteurs de la filière.

Structurant les activités d'exploitation de *P. elata* en relation avec leur environnement, leur donnant une assise géographique, l'espace s'avère une variable primordiale à prendre en compte dans un système d'information permettant d'observer les flux d'informations. À cet égard le système d'information géographique (SIG) s'impose par lui-même.

### **2.2. Situation souhaitée à l'issue de l'Activité**

Au terme de cette activité les différents acteurs impliqués dans la gestion de *Pericopsis elata*/Afromrosia disposeront d'une banque renforcée des données

scientifiques et techniques de qualité sur la production, la transformation, la distribution et l'abondance de *P.elata*. Ces acteurs sont principalement les pouvoirs publics et les forestiers du Nord Congo. Cette banque de données disposera des mécanismes permettant son actualisation régulière. Ceci permettra de mettre en place un cadre systémique de production régulière des informations, de contrôle, et de suivi des opérations de la filière d'exploitation de *P.elata*

L'issue de cette activité devra également s'accompagner d'un renforcement des capacités humaines en matière de développement de recettes relatives à la constitution et l'actualisation de cette banque de données.

Un meilleur climat de confiance va désormais régner entre le personnel de l'administration forestière et celui des douanes.

### **2.3. Bénéficiaires visés**

L'activité contribue à la gestion durable des forêts au Congo plus précisément des peuplements de *P. elata*. Les principaux bénéficiaires sont : le Gouvernement du Congo, la Communauté internationale, les sociétés forestières, les communautés locales et les Organisations Non Gouvernementales.

- Le gouvernement Congolais et la communauté internationale : les résultats obtenus de cette activité vont permettre de garantir les échanges internationaux à but commercial de *Pericopsis elata* du fait de l'application effective des dispositions de la convention CITES en ce qui concerne la gestion des espèces inscrites à l'annexe II. Ils permettront également de disposer des informations utiles à l'élaboration d'un avis de commerce non préjudiciable pour cette espèce. Les capacités de Du Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestière et Fauniques (CNIAF) désigné par l'administration forestière comme autorité scientifique des questions CITES flore seront renforcées, et elle pourra pleinement jouer son rôle de conseiller scientifique pour l'organe de gestion.

- Les sociétés d'exploitation forestières : la mise en œuvre des plans de gestion au Congo a prévu la pérennisation des espèces par leur renouvellement au moyen de du reboisement et autres techniques sylvicoles.

- Les ONG qui s'activent dans le secteur forestier vont participer pleinement dans la chaîne des gestion de *P. elata*, par leur contribution à l'alimentation des la Base des Données.

### **2.4. Risques**

Les carnets de chantier et les Feuilles de route, les feuilles de spécification sont les seuls outils d'application réglementaire (obligatoire) permettant le suivi du bois d'œuvre au Congo. Pour mettre en place un observatoire spécifique à *P. elata*, il faudra maintenir en poste un personnel formé, encadré et motivé, des ressources internes au niveau technique et assurer les budgets d'opération. La collaboration avec les services des Douanes est aussi très déterminante pour la réussite de l'Activité. Si ces préalables sont acquis, il n'y aura de risque qui puisse entraver véritablement, le déroulement normal de cette Activité.

## 2.5 Résultats

### **Objectif spécifique1 : Développer un système d'information sur le suivi et le contrôle de P.elata/Afromosia en République du Congo**

#### **Résultat 1.1: Le diagramme de circulation de l'information issue de l'exploitation forestière est construit**

Activité spécifique 1.1.1. Identifier et consulter des personnes ressources

Activité spécifique 1.1.2. Recenser la liste complète des documents et acteurs qui interviennent dans le circuit

Activité spécifique 1.1.3. Description des fonctions (Liste des tâches, description des opérations, analyse critique.)

Activité spécifique 1.1.4. Suivi du déroulement du processus

#### **Résultat 1.2 : Les informations à sécuriser sont identifiées**

Activité spécifique 1.2.1. Déterminer des points critiques du système actuel (circuit, documents, opérations).

Activité spécifique 1.2.2. Projection des besoins spécifiques à la gestion de l'Afromosia

Activité spécifique 1.2.3. Réaliser un tableau de bord

#### **Résultat 1.3. l'architecture d'une base de données associée à la fois à un système d'information géographique et aussi à un programme de simulation est développée**

Activité spécifique 2.1.1. Mettre en place un groupe d'experts pour le développement du système

Activité spécifique 2.1.2. Développer le modèle conceptuel des données

Activité spécifique 2.1.3. Développer le modèle physique des données

Activité spécifique 2.1.4. Implémenter le système

Activité spécifique 2.1.5. Tester et valider l'application

#### **Résultat 1.4 : les données sont collectées et stockées**

Activité spécifique 2.2.1. Collecte des données géographiques

Activité spécifique 2.2.2. Collecte des données d'inventaire d'exploitation

Activité spécifique 2.2.3. Collecte des données de transformation

Activité spécifique 2.2.4. Collecte des données dendrométriques et dendrologiques des parcelles permanentes

Activité spécifique 2.2.5. Enregistrement des données

**Résultat 1.5 : Les utilisateurs du système d'information sont formés**

Activité spécifique 2.3.1. Elaboration du manuel d'utilisation

Activité spécifique 2.3.2. Organiser la formation

**3- Plan des travaux**

Tableau 1 : Planning des travaux

Résultats/activités spécifiques	Période (mois)											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>Produit 1.1 Diagramme de circulation de l'information issue de l'exploitation forestière</b>												
Activité 1.1.1. Identifier et consulter des personnes ressources	—											
Activité 1.1.2. Recenser la liste complète des documents et acteurs qui interviennent dans le circuit	—											
Activité 1.1.3. Description des fonctions (Liste des tâches, description des opérations, analyse critique.)	—											
Activité 1.1.4. Suivi du déroulement du processus (exploitation forestière, unité de transformation et administration)		—										
<b>Produit 1.2 : Identification des informations à sécuriser</b>												
Activité 1.2.1. Détermination des points critiques du système actuel (circuit, document, opération).				—								
Activité 1.2.2. Projection des besoins spécifiques à la gestion de l'Afrommosia			—									
Activité 1.2.3. Réaliser un tableau de bord				—								
<b>Produit 1.3. Architecture du système d'information développé</b>												

Résultats/activités spécifiques	Période (mois)											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Activité 1.3.1. Mettre en place un groupe d'experts				—								
Activité 1.3.2. Développer le modèle conceptuel des données				—								
Activité 1.3.3. Développer le modèle physique des données					—							
Activité 1.3.4. Implémenter le système				—								
Activité 1.3.5. Tester et valider l'application					—	—						
<b>Produit 1.4 : Collecte et stockage des données</b>						—	—					
Activité 1.4.1. Collecte des données géographiques						—	—					
Activité 1.4.2. Collecte des données d'inventaire d'exploitation						—	—	—				
Activité 1.4.3. Collecte des données de transformation								—				
Activité 1.4.4. Collecte des données dendrométriques et dendrologiques des parcelles permanentes						—	—	—				
Activité 1.4.5. Enregistrement des données												
<b>Produit 1.5. : Les utilisateurs du système d'information sont formés</b>												
Activité 1.5.1. Elaborer un manuel d'utilisation								—	—	—		
Activité 1.5.2. Organiser la formation											—	—

## 6. Budget de l'Activité

### 6.1. Budget total de l'Activité par intrants nécessaires pour réaliser chaque activité spécifique identifiée

Tableau 2. Budget de l'Activité par intrants nécessaires pour réaliser les activités spécifiques identifiées

	RUBRIQUE	MONTANT (FCFA)	MONTANT (\$US) 1 \$ US = 500 FCFA
10.	<b>Personnel du projet</b>		
	11. Experts nationaux	8 500 000	17 000
	13. Consultants nationaux (Coordination)	12 000 000	24 000
	14. Autres employés	7 400 000	14 800
	15. Etudiants	900 000	1 800
	<b>19. Total rubrique</b>	<b>25 140 000</b>	<b>50 280</b>
	<b>Sous-traitance</b>		
	<b>29. Total rubrique</b>		
30.	<b>Déplacements en mission</b>		
	31. Indemnité journalière (Comité technique et missions)	8 000 000	16 000
	<b>39. Total rubrique</b>	<b>8 000 000</b>	<b>16 000</b>
40.	<b>Immobilisations</b>		
	41. Locaux	Gouvernement du Congo	
	42. Terrain	Gouvernement du Congo	
	43. Véhicules (Location véhicule)	8 000 000	16 000
	44. Biens d'équipement (Ordinateurs, imprimantes, GPS, tentes, boussoles, , double décimètre, autres,...)	3 000 000	6 000
	<b>49. Total rubrique</b>	<b>11 000 000</b>	<b>22 000</b>
50.	<b>Biens de consommation</b>		
	51. Matières premières ( piles de GPS, machettes, limes, bottes, impermeables logiciels du SIG et de cartographie, logiciels de traitement des données, etc.)	5 000 000	8 000
	52. Pièces détachées	1 000 000	2 000
	53. Combustibles et réseaux d'équipement	1 000 000	2 000
	54. Fournitures de bureau (encre, papiers...)	4 000 000	6 000
	55. Ateliers	7 000 000	14 000
	<b>59. Total rubrique</b>	<b>18 000 000</b>	<b>30 000</b>
60.	<b>Divers</b>		
	61. Frais divers (Internet, téléphone...)	860 000	1 720
	62. Audit	2 000 000	4 000
	<b>69. Total rubrique</b>	<b>2 860 000</b>	<b>5 720</b>
70	<b>Coûts de gestion de l'Agence d'Exécution (10%)</b>	6 500 000	13 000

	79, Total rubrique	6 500 000	13 000
80	TOTAL 1	65 000 000	130 000
100	TOTAL GENERAL	71 500 000	143 000

## 6.2. Budget de l'Activité par source

Tableau 3. Budget de l'Activité par source

Rubriques budgétaires		Source			
		OIBT		Gouvernement de la République du Congo	
		FCFA	\$US	FCFA	\$US
10	Personnel du projet	25 140 000	50 280	-	-
30	Déplacement en mission	8 000 000	16 000	-	-
40	Immobilisations	11 000 000	22 000	-	-
50	Biens de consommation	18 000 000	36 000	-	-
60	Divers	2 860 000	5 720	-	-
70	Frais de l'agence d'exécution (10%)			6500000	13 000
	<b>Total Général</b>	<b>65 000 000</b>	<b>130 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>13 000</b>

## 6.3. Détail du budget du personnel à utiliser

Tableau 4. Détail du budget pour le personnel qui sera utilisé pour réaliser les activités spécifiques identifiées

RUBRIQUE	PRIX UNITAIRE	NUMBER UNITS	DUREE (Homme/mois)	TOTAL (FCFA)	TOTAL (\$ US)
<b>Comité Technique National</b>					
6 membres (Perdiem)	40000	6	2	480000	960
<b>Total composante</b>				<b>480000</b>	<b>960</b>
<b>Equipe permanente</b>					
Coordonnateur National	250 000	1	12	3000000	6000
Assistant	200 000	1	12	2400000	4800
Secrétaire-Comptable	150 000	1	12	1800000	3600
Superviseur de site (2)	120 000	2	12	2 880 000	5760
<b>Total composante</b>				<b>10 080 000</b>	<b>20 160</b>
<b>Autres employés</b>					
Ingénieurs forestiers	120 000	2	12	2 880 000	5760
Techniciens supérieurs des Eaux et Forêts	100 000	2	10	2000000	4000
Manœuvres ou ouvriers	90 000	2	10	1800000	3600
<b>Total composante</b>				<b>6 680 000</b>	<b>13 360</b>
<b>Experts nationaux</b>					

Expert 1, Foresterie	1000000	1	2,5	2500000	5000
Expert 2, Base des données et programmation	1000000	1	2,5	2500000	5000
Expert 3, Système d'information géographique	1000000	1	2,5	2500000	5000
<b>Total composante</b>				<b>7 500 000</b>	<b>15 000</b>
<b>Etudiants</b>					
Etudiants	80 000	1	5	400 000	800
<b>Total composante</b>				<b>400 000</b>	<b>800</b>
<b>TOTAL</b>				<b>25 140 000</b>	<b>50 280</b>

## PARTIE III : DISPOSITIONS OPERATIONNELLES

### 1. Structure de gestion

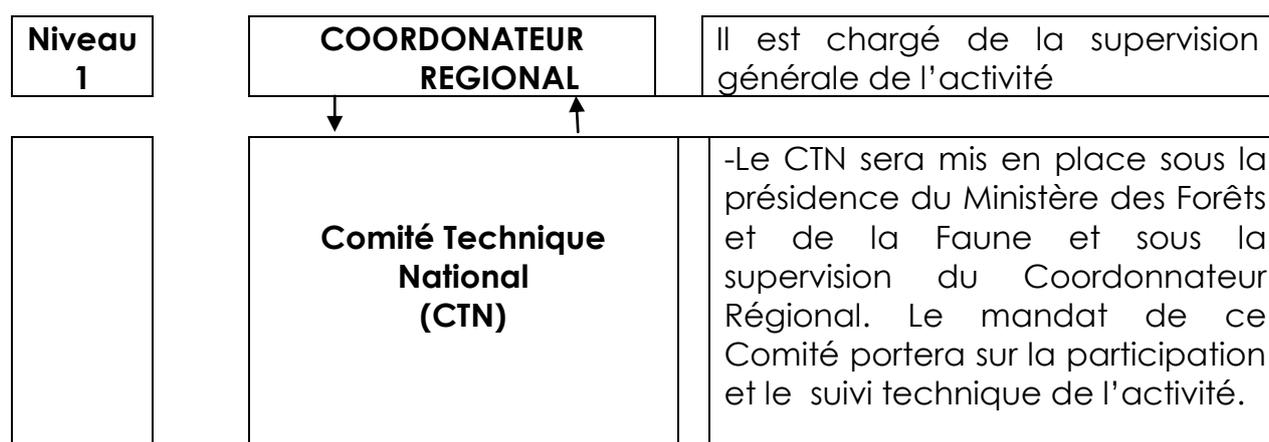
Le Centre National d'Inventaire assure les fonctions de membre de l'autorité scientifique CITES au Congo. De par sa position, de centralisateur des données d'inventaire, d'aménagement, de suivi des dispositifs, il entretient des travaux divers avec les concessionnaires ou en collaboration avec eux, il entretient également des relations étroites avec la Direction Générale de l'Economie Forestière en sa qualité d'Organe de gestion CITES Flore du Congo. A ce titre, le CNIAF, assurera la mise en œuvre de la présente Activité.

Compte tenu de l'aire de répartition de l'Afromosia, l'activité sera déployée dans le Département de la Sangha, dans les Unités Forestières d'Aménagement Jua-Ikié et Tala-Tala.

Un Coordonnateur National sera chargé de l'exécution et du suivi général de l'activité. A ce titre, il sera chargé de coordonner les travaux des Superviseurs des sites et des Responsables des postes de contrôle, notamment: Cabosse, Tala-Tala, Ngombé, Pokola, Kabo et Ngatongo, en tant que points de sorti. Aussi, le Directeur Départemental sera copié de tous rapports de toute activités menées dans ce cadre.

Un Comité Technique National (CTN) sera mis en place sous la présidence du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable, sous la supervision du Coordonnateur du programme pour la région Afrique. Le mandat de ce Comité portera sur la participation et le suivi technique des activités spécifiques. De plus, le CTN fournira des orientations sur les aspects techniques pour s'assurer que les activités spécifiques identifiées sont exécutées conformément au plan de travail adopté. En somme, Le CTN, placé sous la supervision du Coordonnateur régional, sera un organe consultatif et technique en matière de suivi de l'exécution des travaux de l'activité. A ce titre, Il sera composé des membres de l'Organe de gestion CITES, l'autorité scientifique CITES.

De ce qui précède, la structure de gestion de la présente Activité peut se résumer ainsi qu'il suit :





A terme, un rapport d'achèvement de cette activité sera produit au plus tard deux mois après sa réalisation totale.

***Termes de références de chaque personne/ou groupe de personnes intervenant dans l'activité.***

**Le Coordinateur Régional**

- Coordonne toutes les activités spécifiques identifiées dans cette activité globale ;
- Assiste le CTN et le Coordinateur National dans la sélection des experts et la mise en œuvre de l'activité.

Son salaire et ses perdiems sont pris en charge par l'OIBT siège.

**Comité Technique National**

- Fournit des orientations sur les aspects techniques ;
- S'assure que les activités spécifiques sont mises en œuvre conformément aux dispositions du plan de travail ;
- Propose au Gouvernement des orientations sur les décisions à prendre en vue de la mise en œuvre du plan de gestion de chaque plantation forestière.

Les membres du CTN vont percevoir des perdiems à chaque session de travail.

**Coordinateur National**

Cette fonction sera assurée par un Fonctionnaire en service au CNIAF, qui sera désigné par le Directeur de cette structure, et aura pour missions de :

- Coordonner et superviser toutes les activités spécifiques identifiées dans cette activité au niveau national ;
- Exécuter régulièrement des missions de suivi ;
- Préparer les rapports d'activités du projet et les rapports du CTN ;
- Il est assisté par le CTN et le Coordinateur régional dans la sélection des experts et la mise en œuvre de l'activité ;
- Il percevra un perdiem, son salaire principal étant pris en charge par le Gouvernement du Congo ;

**Assistant Technique**

Son principal rôle est d'assister le Coordonnateur national dans la mise en œuvre des activités de terrain.

- Superviser l'exécution des activités spécifiques identifiées dans cette activité globale;
- chargé d'élaborer les TDR, et aussi de collecter les données en vue de dresser un état des lieux ;
- Introduire les experts dans le milieu;

- Exécuter régulièrement des missions pour le suivi, le monitoring et la collecte des données de recherche

### **Ingénieurs, techniciens et ouvriers**

Ils comprennent à la fois les ingénieurs, et techniciens forestiers personnel ou non du CNIAF, et les villageois. Ils exécutent plusieurs travaux en rapport avec l'activité.

### **Etudiants**

Les étudiants seront sollicités pour mener des recherches sur de nombreux thèmes en rapport avec le contrôle, le suivi, la biologie, l'écologie, la phénologie, la sylviculture. Toutes ces informations sont utiles pour affiner l'information en rapport avec l'observatoire à mettre en place.

### **Experts nationaux**

Trois experts nationaux sont prévus dans la réalisation de cette activité. Leurs TDR seront plus détaillés, au terme de l'accord de financement de cette activité.

Expert 1 : Foresterie ;

Expert 2 : Base de données et programmation ;

Expert 3 : Système d'information géographique ;

## **Références**

**S. Ossebi, J-C Banzouzi 2010.** Inventaire d'Aménagement dans un bloc de 75 000 ha, dans l'UFA Tala-Tala, dans le cadre du programme conjoint OIBT/CITES, et l'activité: Inventaire de l'Afromosia dans une forêt de production au Congo, en vue de sa gestion durable, DGEF, 81p.

**Dr. J.J Louméto 2010.** Etat des lieux de l'exploitation et de la gestion de *P. elata*, dans le cadre du programme conjoint OIBT/CITES, et l'activité: Inventaire de l'Afromosia dans une forêt de production au Congo, en vue de sa gestion durable, 82 p.

**Karsenty A., Gourlet-Fleury S., 2006.** Assessing Sustainability of Logging Practices in the Congo Basin's Managed Forests: the Issue of Commercial Species Recovery. *Ecology and Society* 11 (1): 26. <http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art26/>

**Richter H.G. and Dallwitz M.J. 2000.** Commercial timbers: descriptions, illustrations, identification and information retrieval. In English, French, German, Portuguese and Spanish. Version: 16<sup>th</sup> April 2006. <http://delta-intkey.com>. Cited 19 December 2007.